

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 10 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Laurent BROCHET, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Bernard TENAILLON, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER et Pierre OSER à André HELLE ,

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Vendredi 4 avril	Vendredi 4 avril	En exercice	41
		Présents	30
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Sophie GUYON est désignée.

2015-02-07 – Débat d'orientation Budgétaire (DOB) 2015-SERVICE ASSAINISSEMENT
Rapporteur : Christian RAYOT

Préambule

Notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Il reste un contrat d'affermage sur le périmètre de la CCST : gérance des réseaux et des stations de Beaucourt (échéance mi-2016).

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la station d'épuration de Grandvillars (20 000 eqhab) est gérée en régie. La station d'épuration de Réchésy (900 eqhab) est gérée également en régie depuis le 1^{er} janvier 2015.

Les éléments marquants de 2014

L'année 2014 a été marquée par la réalisation :

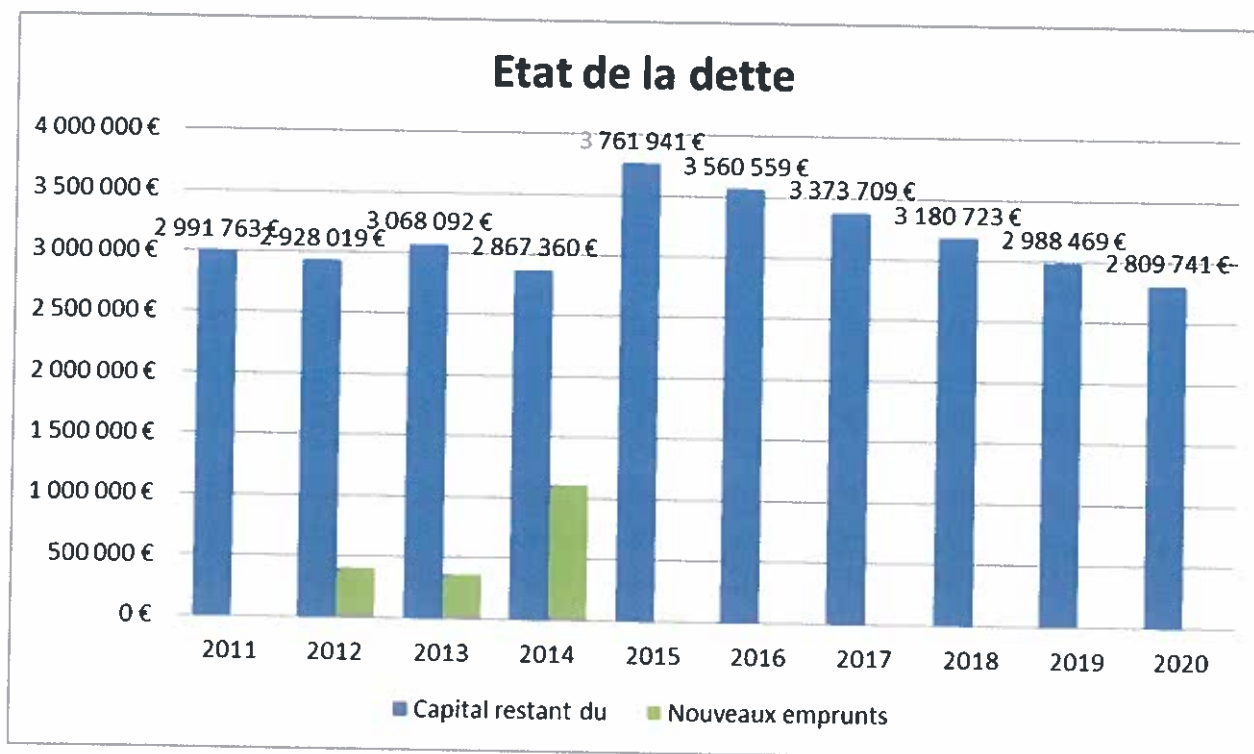
- de travaux sur les réseaux : mise en séparatif de Croix, d'une partie de Bretagne,
- de travaux sur les stations d'épuration : création d'une station sur Croix, engagement de la réhabilitation de la filière boues sur la station de Grandvillars,
- d'études de maîtrise d'œuvre : assainissement de Réchésy-Courtelevant-Florimont, mise en séparatif du quartier amont de la gare de Delle (rue Ege et des parcs), renouvellement de réseaux unitaires sur le quartier Voinaie à Delle.

Etat de la dette

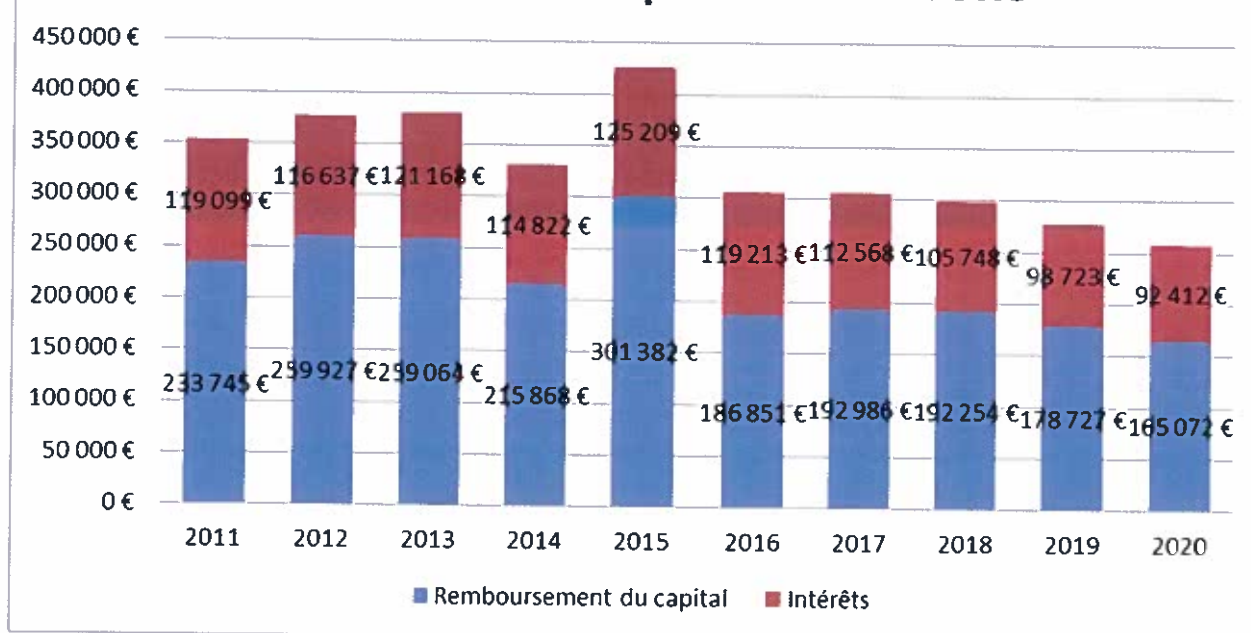
Le capital restant à rembourser en 2015 est de 3 762 000 euros, contre 3 231 000 euros en 2014. Le capital restant dû est composé de 2 659 000 euros en taux fixe et 1 103 000 euros en taux variable.

Le montant des annuités d'emprunts est de 327 000 euros sur 2015.

Il est envisagé en 2015 de faire appel à l'emprunt pour engager les travaux programmés, environ 2 466 000 euros. Le recours à l'emprunt représente des annuités supplémentaires d'environ 135 000 euros.



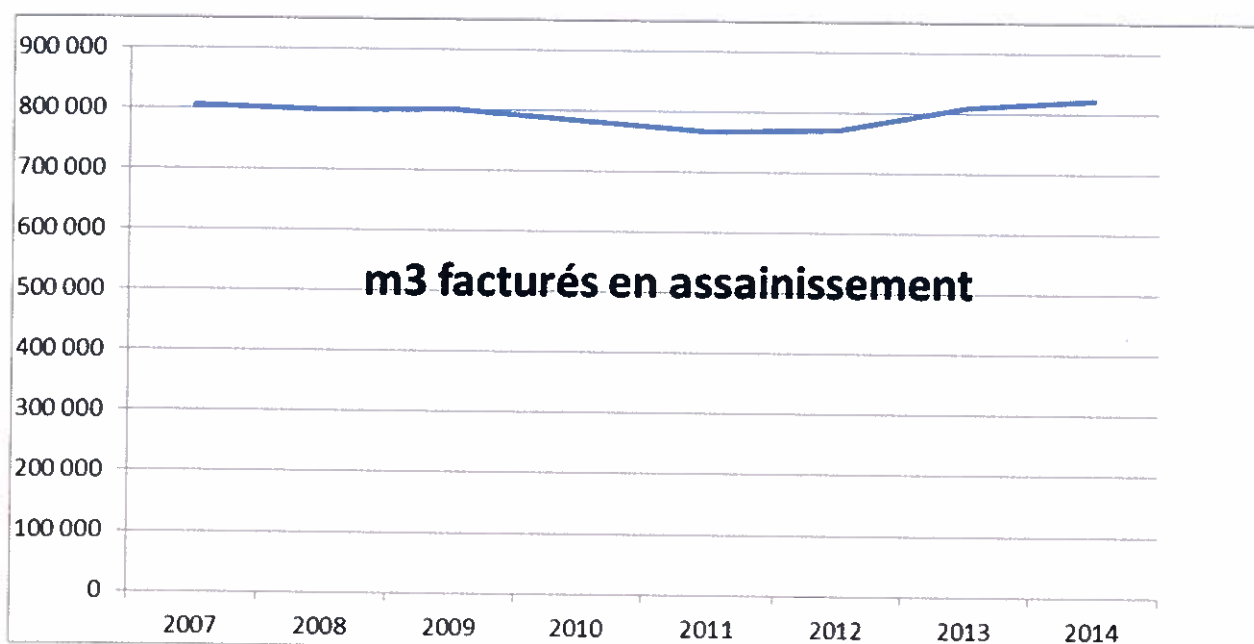
Evolution de la composition de la dette



Évolution des recettes : redevance

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m³ facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années, d'environ 0.8 % par an.

Le nombre de m³ facturé en 2013-2014 a cependant augmenté en raison de l'intégration de nouvelles communes. Il est d'environ 820 000 m³.



☞ En appliquant une diminution identique, nous pouvons donc envisager les volumes d'eau vendus pour 2015 aux abonnés de l'ordre de 815 000 m³

Le prix moyen du m³ d'eau reste inchangé au 1^{er} janvier 2015, soit 1.0386 euros/m³.

La redevance représenterait alors une recette de 713 000 euros en 2015.

A cela s'ajoute 0,155 euros/m³ pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevée pour le compte de l'Agence de l'eau (0,15 euros/m³ en 2014).

La TVA appliquée est à 10%.

Les investissements 2014

Les investissements 2014 ont été marqués par les études d'un montant de 133 000 euros, dont :

- finalisation de l'étude hydraulique sur Delle (40 000 € HT),
- finalisation de l'étude réseau sur Beaucourt (30 000 € HT),
- suivi de la mise en séparatif de Bretagne (10 000 euros HT),
- démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont (40 000 € HT).

et les travaux pour un montant de 1 275 000 euros (dont 420 000 euros d'aide principalement de l'Agence de l'eau) :

- achèvement des travaux de mise en séparatif de Croix et de réhabilitation de la station d'épuration (660 000 € HT),
- mise en séparatif d'une partie de la commune de Bretagne (1300 ml pour 475 000 € HT),
- achèvement de la réhabilitation d'une partie du réseau unitaire du quartier Voinaie (133 000 € HT),
- l'engagement des travaux de réhabilitation de la filière boues sur la station d'épuration de Grandvillars,
- la maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif sur Delle du quartier en amont de la Gare (rue Ege et des Parcs),
- la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de réseaux unitaires sur Delle (rue Debrot/Saget – quartier Voinaie).

Une image du compte administratif 2014

Les premières projections laissent apparaître pour l'année 2014 :

- un **résultat d'exercice excédentaire** à hauteur de **37 000 euros** et un **résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 518 000 euros**,
- un excédent à la **section d'investissement de 719 000 euros pour 2014** et de **475 000 euros** en incluant l'excédent reporté 2013.
- des **restes à réaliser déficitaire** à hauteur de **- 135 000 €**.

Soit un excédent global fin 2014 s'établissant à hauteur de 858 000 € en y intégrant les restes à réaliser.

Des emprunts de 1 110 000 euros ont été contractés pour faire face aux dépenses d'investissement.

	Résultats 2014	Résultats 2013 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2015
Fonctionnement	37 409,77 €	480 607,41 €	518 017,18 €	Dépenses	909 117,93 €
Investissement	718 589,44 €	-243 532,29 €	475 057,15 €	Recettes	774 214,29 €
Total cumulé			858 170,69 €		

Les grandes lignes du budget primitif 2015

En fonctionnement

Les dépenses 2015 – 1 883 000 euros

Charges à caractère général et frais de personnel représentent 820 000 €:

-frais du personnel affecté par la CCST	280 000 €
-marché de travaux, entretien, réparation	350 000 €
-analyses et études	20 000 €
-contrat de gérance...	20 000 €
-énergie	70 000 €
-charges de gestion	80 000 €

Impôts et taxes dont

-redevance pollution (Agence de l'Eau)	100 000 €
--	-----------

Charges financières (intérêts d'emprunts)	236 000 €
--	------------------

Dotation aux amortissements	580 000 €
------------------------------------	------------------

Admissions non valeurs	20 000 €
-------------------------------	-----------------

Charges exceptionnelles (participation raccordement phase 1 Fêche l'Eglise sur PMA)	107 000 €
---	------------------

Provisions pour risques	20 000 €
--------------------------------	-----------------

Les recettes 2015 – 1 365 000 euros

Vente d'eau et travaux aux abonnés	713 000 €
---	------------------

Travaux facturés aux abonnés	55 000 €
-------------------------------------	-----------------

Redevance modernisation des réseaux de collecte	100 000 €
--	------------------

Participation assainissement collectif	60 000 €
---	-----------------

Participation des particuliers pour les branchements	105 000 €
---	------------------

Courtelevant-Florimont

Prime épuration (Agence de l'Eau)	95 000 €
Participation communes extérieures...	62 000 €
Ecritures d'ordre	175 000 €

Le budget de fonctionnement est en déficit de 518 000 € auquel s'ajoute l'excédent de 2014 de 518 000 euros. Le budget de fonctionnement est ainsi à l'équilibre.

En Investissement

Les dépenses 2015 – 6 427 000 euros

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- Remboursement d'emprunts en capital	265 000 €
- Ecritures d'ordre	175 000 €
- Opérations patrimoniales	46 000 €
- Restes à réaliser	909 000 €

Les restes à réaliser concernent principalement :

- la réhabilitation de la filière boues de la station d'épuration de Grandvillars,
- la maîtrise d'œuvre se poursuivant pour les travaux d'assainissement de Réchésy, Courtelevant et Florimont.

Les travaux à engager sur 2015 représentent 4 987 000 euros dont :

- création d'une station d'épuration et d'un réseau de transfert pour les communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont 2 927 000 euros,
- l'engagement d'une seconde tranche de réhabilitation des réseaux sur le quartier Voinaie 277 000 euros,
- mise en séparatif du quartier amont de la Gare et reprise des réseaux au niveau de la voie ferrée 815 000 euros,
- mise en séparatif du quartier de la rue de Boron à Grandvillars 516 000 euros,
- reprise de réseau en lien avec la réouverture de la ligne Belfort-Delle 185 000 euros,
- reprise du génie civil et de l'automatisme sur la station d'épuration de Beaucourt 140 000 euros,
- le lancement d'une maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif des dernières rues de Fêche l'Eglise 20 000 euros.

Les études à engager représentent 45 000 euros et concernent principalement la maîtrise d'œuvre de Réchésy, Courtelevant et Florimont (compléments).

Les recettes 2015 – 5 884 000 euros

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées dont notamment:

- Provision aux amortissements	580 000 €
- Opérations patrimoniales	46 000 €
- Aide de l'Agence de l'eau pour les études et les travaux	1 689 000 €
- Aide DETR	180 000 €
- RFF	200 000 €
- Restes à réaliser	774 000 €

Des aides de l'Agence de l'eau sont attendus notamment pour les travaux inscrits dans le contrat de rivière :

- Travaux de réhabilitation sur Delle – phase 2 : 130 000 euros,
- Mise en séparatif quartier de Boron à Grandvillars : 250 000 euros,
- Assainissement de Réchésy, Courtelevant et Florimont : 1 109 000 euros,
- Mise en séparatif du quartier amont de la Gare à Delle : 200 000 euros.

La perception de DETR est estimée à 180 000 euros (mise en séparatif du quartier amont de la Gare à Delle ou station de Florimont).

Est attendu également des participations de collectivités à certains travaux, dont celle de la ville de Delle pour la reprise d'avaloirs pour 17 000 euros.

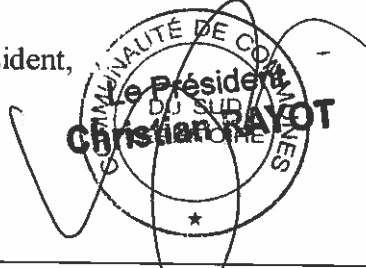
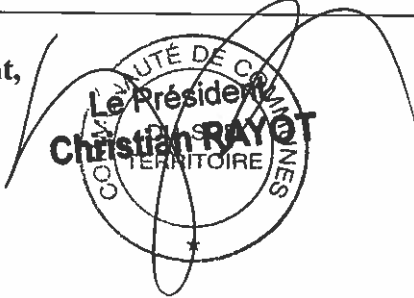
Un emprunt de 2 466 000 euros est proposé pour prendre en charge les travaux.

Le budget d'investissement est en déficit de 475 000 euros, auquel s'ajoute l'excédent de 2014 de 475 000 euros.

Le budget d'investissement est ainsi à l'équilibre.

Dépenses HT estimées Assainissement DELLE		Recettes HT estimées Assainissement DELLE	
Réseau d'assainissement	460 000,00 €	État DETR 2015	100 000,00 €
Contrôle extérieur	10 000,00 €	Agence de l'eau (50 %)	250 000,00 €
Maîtrise d'œuvre / topographie	20 000,00 €	Auto financement (CCST)	150 000,00 €
Imprévus	10 000,00 €		
Total dépenses	500 000,00 €	Total recettes	500 000,00 €

**Après en avoir débattu au sein du Conseil Communautaire,
Le Président prend acte de la réalisation du Débat d'Orientation Budgétaire 2015.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14 AVR. 2015 Et publication ou notification le 20 AVR. 2015</p> <p>Le Président, </p>	<p>Le Président, </p> <div data-bbox="1018 1355 1428 1594" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <p>Préfecture du Terr. de Belfort</p> <p style="text-align: center;">20 AVR. 2015</p> <p style="text-align: center;">Service Courrier</p> </div>
---	--